

Questions orales

Je puis lui assurer que nous surveillons la situation de très près et que nous faisons tout notre possible pour conserver la situation en main. Comme le sait le député, on ne peut empêcher l'afflux d'eau du lac Érié, et cela nous cause quelque inquiétude. Peut-être le ministre de l'Agriculture a-t-il prié un peu trop l'automne dernier pour avoir de la pluie, car déjà le niveau était inquiétant.

Le député se rendra compte que si nous évacuons une trop grande quantité d'eau du lac Ontario, il pourrait y avoir des inondations du côté du lac Saint-Louis, dans la région de Montréal. Mais je tiens à lui assurer que nous surveillons la situation de très près.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, je suis certain que le ministre sait que le fait de surveiller le lac de très près ne va pas l'empêcher de monter, comme il le fait à vue d'œil de ce temps-ci. S'il en est ainsi, c'est parce qu'on s'est contenté de satisfaire uniquement les désirs des compagnies de navigation qui utilisent la voie maritime du Saint-Laurent. Le gouvernement veillera-t-il maintenant à répondre aux besoins des riverains du lac Ontario au lieu de s'occuper uniquement des compagnies de navigation qui contribuent si généreusement à la caisse électorale du parti libéral?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

LES PÊCHERIES

LA CUEILLETTE DE MOUSSE D'IRLANDE DANS LES MARITIMES

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches et de l'Environnement. Il y a plus d'un an, en janvier 1977, le ministre a annoncé des changements concernant la cueillette de mousse d'Irlande dans les Maritimes. Ces changements comprenaient des paiements d'appoint, de nouveaux règlements, la recherche active de nouveaux marchés et la stabilisation des marchés de mousse d'Irlande.

Je sais que le ministre a reçu des instances, tout particulièrement de l'Association des pêcheurs du comté de Prince et peut-être d'autres groupes, au sujet de l'année très difficile qu'ils ont connue l'année dernière. Ils ont réclamé une extension des paiements d'appoint et demandé dans quelle mesure le ministre avait réussi à stabiliser et à accroître les marchés de mousse d'Irlande. Le ministre a-t-il répondu à ces demandes urgentes? Peut-il nous dire brièvement ce qu'il en est?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, il faudra que je me renseigne. Je sais que mon cabinet a reçu des instances. Comme le sait le député, la décision de venir en aide à ces pêcheurs dépend de l'Office des prix des produits de la pêche. J'en parlerai à son président et je communiquerai avec le député.

[M. Marchand.]

LA CONSOMMATION

LES TENTATIVES D'ENTENTE SUR LES PRIX DE LA MOUSSE D'IRLANDE

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain que le ministre de la Consommation et des Corporations soit au courant du récent rapport que j'ai expédié au ministre des Pêches et de l'Environnement sur la pêche à la mousse d'Irlande. J'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations, si j'arrive à éveiller son attention.

Des voix: Oh, oh!

M. MacDonald (Egmont): Mais je ne voudrais pas l'empêcher de lire les lettres de ses admirateurs durant la période des questions. Un rapport consacré récemment par la Commission d'action sociale du diocèse de Charlottetown à la situation de la pêche à la mousse d'Irlande en Île-du-Prince-Édouard citait le témoignage de l'ex-vice-président de Marine Colloids Ltd., qui est l'un des principaux acheteurs étrangers de mousse d'Irlande. Il y est question d'un accord intervenu entre trois multinationales, en 1975, sur l'adoption de pratiques d'achat devant avoir pour effet de ruiner la nouvelle coopérative, nommée P.E.I. Marine Plans Co-op.

Le ministre est-il au courant de ces accusations graves? A-t-il demandé l'ouverture d'une enquête, ou est-il au courant que son ministère enquête sur cette tentative d'entente sur les prix? Les trois sociétés en cause contrôlent à toutes fins pratiques le marché national et international de la mousse d'Irlande. Le ministre est-il disposé à saisir de ce dossier la Direction des enquêtes sur les coalitions, s'il n'y a pas d'enquête en cours, pour qu'il fasse s'il y a lieu les recherches et les poursuites nécessaires?

L'hon. Warren Allmand (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'entends parler de ce problème pour la première fois. Je ne me souviens pas avoir reçu de lettre dans le sens de celle dont le député vient de parler. Je me ferai un plaisir de me renseigner et, s'il y a lieu, de saisir de cette affaire le directeur.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LE LOGEMENT—LE PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre d'État aux Affaires urbaines, je poserai ma question au ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales. Elle concerne les nouvelles mesures fédérales annoncées hier par le ministre d'État aux Affaires urbaines dans le domaine du logement, plus précisément à l'égard du PAREL et du PAQ.

Comme le ministre a bien sûr participé aux négociations avec les provinces, pourrait-il nous dire s'il s'est dégagé un consensus avec les provinces dans le domaine du logement qui relève nettement de leur compétence?